

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 50 (1905)
Heft: 8

Artikel: Programme d'exercices pour une compagnie d'infanterie [suite]
Autor: Nicolet, A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-338325>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Programme d'exercices

POUR UNE

COMPAGNIE D'INFANTERIE

(Suite)

Il est, à mon avis, infiniment plus facile de faire un bon programme de travail pour une unité plus forte, bataillon, régiment, etc., que pour une compagnie ; rien de plus ingrat que de préparer des exercices pour cette petite unité avec laquelle on ne peut entreprendre que des opérations tout à fait secondaires.

Aussi se laisse-t-on souvent entraîner à attribuer à la compagnie un rôle et une importance qu'elle n'aurait pas en campagne et on fausse ainsi le but des exercices.

Ceux qui ont le courage de s'attaquer à cette tâche, et de rédiger des programmes pour une compagnie, n'en ont que plus de mérite et leur effort doit être encouragé.

C'est dans cet esprit que j'entreprends la critique du programme pour une séance de neuf exercices de compagnie, qu'a publié la *Revue militaire suisse* dans son numéro du mois de juillet.

Et si, dans cette critique, je m'attache aux détails, si je relève à peu près tous les points par où le programme proposé paraît pécher, que son auteur ne se méprenne pas, et ne m'attribue pas un parti pris de tout dénigrer et de ne rien trouver bon.

En rédigeant son programme et en le livrant à la publicité, l'auteur savait que son ouvrage serait soumis à la critique. Il y a peut-être même compté. Il ne m'en voudra pas si je le dissèque, si parfois même je cherche chicane, assuré qu'il peut être que je le fais dans l'esprit le plus bienveillant.

* * *

Le terrain choisi est une bande de trois kilomètres environ de longueur, le long de la route principale Aigle-Bex, et s'étendant en largeur jusqu'au pied des hauteurs, sur une étendue d'un kilomètre en moyenne.

L'axe général des exercices est déterminé par la route principale et par un chemin qui, s'en détachant à l'est, gagne le pied de la montagne et atteint la Gryonne au pont du moulin de Salaz.

* * *

Dispositions de manœuvre. « La compagnie sera rassemblée... tête à la bifurcation du chemin de St-Triphon village. » De quel chemin est-il ici question ? Il y a deux chemins qui, d'Ol-lon, conduisent à St-Triphon village : l'un passe par le cimetière et aborde St-Triphon par le nord, l'autre passe par Bruet et gagne, à proprement parler, un petit groupe de maisons dénommé « Chenevaires ». C'est probablement de ce dernier chemin qu'il s'agit puisque le terrain choisi pour les exercices commence à Bruet et que l'autre chemin est plus au nord ; mais cela n'est cependant pas absolument clair, et il faut que toutes les indications données d'après la carte le soient d'une manière si précise qu'il ne puisse y avoir ni hésitation ni équivoque. J'aurai l'occasion de revenir sur cette question des désignations d'après la carte ¹.

J'approuve l'attribution de 40 cartouches à un homme dans chaque groupe ; c'est une bonne mesure et je crois que ce chiffre de cartouches suffirait aux besoins de la séance projetée.

On pourrait écrire de longs chapitres sur l'emploi des fanions dans les exercices de ce genre. Cet emploi est-il avantageux ou non ? Doit-on employer des fanions dans tous les exercices ou seulement dans certains d'entre eux ? Chacun répondra selon ses vues particulières. Il n'y a pas, en cette matière, de doctrine immuable. Tel saura se servir avantageusement des fanions ; pour tel autre, ils seront une cause de retard.

Certes, il sera avantageux, dans certains cas, de marquer l'ennemi au moyen de fanions (un fanion pour une section ou une compagnie, suivant l'importance de l'unité à faire exercer),

¹ J'utilise, comme l'auteur, la carte au 1/25000 ; mais il doit être bien entendu que l'emploi d'une carte à cette échelle n'est admissible que pour la préparation des exercices et nullement pour leur exécution. On ne peut se servir pour cela que de la carte au 1/100000 au plus.

mais il faudra savoir s'en passer quand leur emploi entraînerait à une trop grande perte de temps. Il faut, en effet, placer chaque fois les fanions dans la position logique qu'occuperait l'ennemi, et, si l'on veut respecter les conditions normales de distances, cela prend du temps, souvent même beaucoup de temps.

L'auteur du programme paraît s'être placé à ce point de vue. Il n'a pas employé des fanions dans tous les exercices projetés. J'admets en effet, que dans les exercices où il n'y a pas un poste spécial : *Ordre aux fanions*, l'exercice s'est fait sans leur emploi. Nous aurons sans doute l'occasion de voir plus loin si l'auteur a su employer les fanions judicieusement.

En formant son détachement de fanions, le directeur des exercices doit éviter d'affaiblir trop son unité, les hommes détachés perdant le bénéfice de l'instruction. Dans le cas particulier, il eut été suffisant de demander à chaque section deux hommes, un porteur de fanion et un homme pourvu d'un nombre de cartouches qui contre-balance ou à peu près, — puisque le fanion rouge, dans les exercices de compagnie, représente une section, — le feu des cinq hommes désignés dans chaque section pour tirer. Cet homme devrait donc recevoir une dotation de plus de 100 cartouches.

Notre auteur a omis de dire si l'on devait pourvoir de cartouches les hommes accompagnant le fanion ; c'est probable, sinon leur présence à l'ennemi serait sans but ; mais cela ne va pas de soi, et ils ne prendront pas sur eux de répondre au feu de l'ennemi au moyen des cartouches se trouvant en leur possession s'ils n'en ont pas reçu l'ordre, et le sergent-major qui les commande n'osera peut-être pas de lui-même prendre cette initiative. Voilà donc un autre point qu'il ne faudra pas oublier une autre fois.

Peut-être me serais-je contenté de prélever sur chaque section un seul homme ; il aurait attaché le fanion à un bâton planté dans le sol à côté de lui, en évitant de le mettre trop en évidence. C'est le feu, en effet, bien plus que le fanion, qui doit attirer l'attention de la troupe adverse.

Il est inutile de dire, je pense, qu'on choisira comme porteurs de fanions les meilleurs soldats, et qu'on ne laissera pas aux chefs de sections la latitude de se débarrasser par ce moyen de leurs non-valeurs.

Le directeur de l'exercice met la troupe de fanions sous les ordres du sergent-major ; je n'ai rien à redire à cela, si ce sous-officier a les aptitudes nécessaires. Mais, si la compagnie doit être prête à partir à 7 h., il est trop tard que les soldats composant la troupe des fanions se présentent au sergent-major à 7 h. également (encore faudrait-il dire où), et que le sergent-major lui-même prenne les ordres du directeur à 6 h. 50. Il faut que cette troupe soit rassemblée une demi-heure, une heure peut-être, avant la compagnie, suivant la tâche qui lui sera assignée. Il est préférable aussi que les ordres soient remis par écrit au directeur des fanions, exercice par exercice. Il faut dire enfin si c'est le matin ou le soir. Je pense bien que le commencement des exercices a été fixé à 7 h. du matin, mais encore cela ne va-t-il pas de soi et faut-il le dire.

Si j'ajoute qu'il aurait fallu indiquer à quel signe on reconnaîtra l'ennemi (un manchon blanc à la coiffure, par exemple), j'aurai terminé les observations que suscitent les *dispositions de manœuvre* et nous pourrons passer aux divers exercices proposés.

* * *

Le but du premier est d'exercer le passage de la colonne de marche à la colonne par pelotons. Au moment où il commence, la compagnie est sur la route, immédiatement au sud de Bruet.

L'ennemi, nous dit-on, est signalé dans la direction de Bex. Bex est à cinq kilomètres de Bruet. Mais l'ennemi peut tout aussi bien être au Montet, ou même sur la Gryonne, qu'à Bex ou au-delà de Bex.

Le commandant de la compagnie, à qui on ne donne pas d'autres renseignements, doit donc éprouver une certaine anxiété. D'autant plus qu'on ne nous dit pas, et qu'il ne sait peut-être pas lui-même, quelle est sa situation par rapport aux autres troupes amies. Car enfin cette compagnie appartient à un bataillon. Quel rôle joue ce bataillon ? Quel rôle joue le régiment auquel appartient ce bataillon ? Comment l'un et l'autre sont-ils disloqués ?

Il y a ici une lacune et une lacune importante.

Après avoir dit « ce qu'on sait de l'ennemi », rien de plus toutefois que ce qui est nécessaire pour que la troupe à qui cette communication est faite soit orientée, il faut ajou-

ter ce que se proposent nos propres troupes et quel rôle notre unité doit jouer dans cet ensemble.

Dans le cas qui nous occupe ces indications auraient pu avoir, par exemple, la teneur suivante (carte au $1/250000$) :

« L'ennemi est en train de passer le Rhône à St-Maurice ; ses éclaireurs de cavalerie ont été vus sur la Gryonne ; les têtes de colonne de son infanterie ont atteint Bex.

» Nos troupes ont l'ordre d'empêcher que le passage ne s'effectue et de repousser l'ennemi sur la rive gauche du Rhône.

» A notre gauche, un régiment opère par les hauteurs avec l'ordre d'attaquer, direction : Bévieux-Le Châtel-Pont du Rhône.

» Notre régiment a l'ordre d'attaquer, direction : Bex-Pont du Rhône. »

Pour bien fixer le rôle de la compagnie, on ajouterait que le bataillon dont elle fait partie marche en tête de la colonne principale du régiment et qu'elle est, si l'on veut, la 3^{me} compagnie de ce bataillon.

Enfin, il faut donner à chaque parti un nom (parti rouge ou parti blanc, parti nord ou parti sud, etc.).

Nous avons maintenant un cadre bien défini et nous pouvons, après avoir mis nos troupes en mouvement, faire naître tel incident qui nous permette d'exercer les mouvements et les évolutions que nous avons en vue.

Et je n'irais pas chercher bien loin. Je dirais simplement que pendant que se poursuit notre mouvement en avant, on apprend que l'infanterie ennemie a atteint la ligne de la Gryonne qu'elle a occupée.

Comme, pour attaquer Bex, il faut d'abord s'emparer de la ligne de la Gryonne et en déloger l'ennemi, le prétexte est tout trouvé pour rompre la colonne de marche du régiment, séparer les bataillons, dans le bataillon séparer les compagnies les unes des autres et faire opérer par celles-ci toutes les évolutions que comporteraient les circonstances.

On remarquera que je fais opérer comme si les fortifications de St-Maurice n'existaient pas ; on est obligé, dans les exercices, d'admettre de ces suppositions.

On remarquera aussi que j'ai indiqué, comme ayant servi à formuler les ordres, la carte au $1/250000$. C'est à dessein. Après avoir employé, pour arrêter les détails de l'exercice, la carte au $1/25000$, à défaut d'une reconnaissance faite sur le terrain même,

je dispose avec la seule carte que l'officier, en Suisse, serait à peu près sûr de posséder en campagne, celle au $1/250000$. Les yeux suppléeront aux détails que la carte ne fournira pas. Habittons-nous à utiliser une carte ne donnant que peu de détails du terrain, nous nous familiariserons mieux avec le terrain lui-même.

Mais allons plus loin.

Pourquoi, dans le cas prévu dans cet exercice, fait-on prendre à la compagnie la colonne par pelotons? On ne nous dit pas que l'on ait reçu des projectiles, ni de l'infanterie, ni de l'artillerie. La dislocation du bataillon en compagnies séparées paraît donc avoir pour but de préparer le déploiement ultérieur de ces unités pour le combat par le feu.

Pour cela, il n'est pas du tout nécessaire de passer par la colonne par pelotons ; cette colonne est utilisable surtout comme formation de rassemblement ; elle est très médiocre comme formation de marche et de manœuvre. C'est bien comme telle, cependant, qu'on la prend dans cet exercice puisque, aussitôt après, on lui fait encore franchir un espace de 2 à 300 mètres.

Dans le cas qui nous occupe, la meilleure formation, non pas à prendre, mais à conserver, est la colonne de marche aussi longtemps que l'on peut marcher à couvert et hors de vue de l'ennemi et de l'atteinte de ses projectiles. Cette colonne est souple, elle se plie à tous les terrains, elle évite mieux que toute autre formation la plupart des obstacles ; enfin, on la maintient ou la ramène sans aucune difficulté dans la direction donnée.

La colonne par pelotons, et j'en dirai autant de la colonne par sections, que je lui préfère pourtant, est inutilisable dès que la troupe peut être atteinte par un feu quelconque, surtout par celui de l'artillerie nouvelle, dont on peut maintenant sentir les effets aux plus grandes distances.

Aussi, dès qu'il n'est plus possible de conserver la colonne de marche de compagnie, il vaut mieux laisser de côté, sans même les employer comme formations intermédiaires, la colonne par sections, la colonne par pelotons et la ligne, et passer d'emblée à la ligne ouverte de sections.

Dans cette formation, si l'on a soin surtout de ne pas conserver les quatre sections à la même hauteur, la compagnie acquiert une souplesse, une mobilité telles, grâce à l'indépendance des

subdivisions qui peuvent prendre alternativement les formations en colonne de marche, en ligne, en ligne sur un rang et même en tirailleurs, qu'il lui est possible de traverser, dans les meilleures conditions, et en subissant un minimum de pertes, tous les terrains.

Mais il est temps que je quitte ce premier exercice, si je veux avoir le temps de dire quelques mots des huit autres. Je ne compte d'ailleurs pas les analyser et les critiquer comme je l'ai fait de celui-ci; cela m'entraînerait à des redites.

* * *

J'aurais préféré que l'auteur adoptât, pour indiquer la *marche des exercices*, une autre méthode, c'est-à-dire qu'il ne reproduisît pas les commandements ou les ordres donnés. Ceux-ci, sans la connaissance exacte du terrain sur lequel la compagnie opère, n'ont pas, pour le lecteur, un grand intérêt. Il eut suffi que l'auteur indiquât, pour chaque exercice, la solution adoptée, solution qui peut fort bien, d'ailleurs, n'être pas la seule admissible.

* * *

Dans l'exercice 2, dont le but est d'exercer la formation à prendre pour franchir des obstacles, la compagnie, se trouvant en colonne par pelotons, reçoit des projectiles d'infanterie, et on lui fait prendre la formation en ligne.

Nous voyons ici un nouvel exemple de la tendance à n'omettre aucune des formations intermédiaires ou transitoires; mais, de la colonne par pelotons, on passe, sans la moindre difficulté, à la ligne ouverte de sections. Et cette nouvelle formation sera d'autant plus vite réalisée, si l'on désigne comme sections des ailes les deux sections formant le peloton de devant, qui obliqueront d'emblée très fortement l'un à droite, l'autre à gauche et en mettant au centre les deux sections du peloton de derrière. Si les circonstances le permettent, les chefs de ces deux sections peuvent les mettre d'emblée en colonne de marche, pour accélérer la prise des intervalles.

Après qu'on a franchi un obstacle en colonne de marche, il est préférable d'arrêter franchement la tête, pour laisser la subdivision se reformer et se réorganiser complètement, et de reprendre la marche seulement alors.

* * *

L'exercice 3 nous donne un nouvel exemple de la confusion pouvant résulter d'une certaine manière d'orienter d'après la carte. Il y est dit que la compagnie « arrivée à la bifurcation de la route près de Villy (cote 414)... » Or, il y a deux cotes 414 : l'une sur la route principale; c'est celle-là que l'ordre désigne; l'autre sur un chemin parallèle, au centre même de Villy, à une bifurcation aussi, et à 500 mètres de l'autre route. Or, si la cote visée par l'auteur est à 500 mètres de Villy, elle n'est pas *près* de ce hameau. Il n'y avait qu'à donner à la route suivie par la compagnie la désignation de « principale » et à supprimer les mots : « près de Villy », et toute chance d'erreur était écartée.

La compagnie étant ici indiquée comme avant-garde d'un régiment, et se trouvant arrêtée par le feu d'une demi-compagnie, déployée à la lisière d'un bois, et ayant l'avantage du terrain, elle pouvait être déployée entièrement d'emblée, pour prendre la supériorité du feu par le nombre des fusils mis en action, puisqu'elle était surprise par le feu d'un ennemi en position qui, peut-être, avait eu le temps de repérer les distances, et devait avoir l'avantage de la précision.

* * *

Dans l'exercice 4, les ordres aux fanions peuvent donner lieu à une méprise.

Les fanions rouges marquent l'ennemi; le fanion bleu est destiné à marquer les troupes amies avec lesquelles la compagnie opère; or cela ne ressort pas clairement, bien loin de là, de l'ordre qui le concerne.

Au moment où la compagnie passe en avant-ligne, les deux troupes adverses sont à 650 mètres l'une de l'autre. Avec les armes actuelles c'est tout juste si l'on pourra avancer jusque-là pour faire le feu de préparation. Est-il donc admissible que, même sur la constatation d'une diminution du feu de l'ennemi, diminution qui pourrait n'être qu'une feinte, puisque la ligne avait été récemment prolongée, la compagnie se hasarde à se rapprocher?

Il me semble que, dans cette situation, cette avant-ligne n'avait rien de mieux à faire que de continuer le feu de préparation ou le feu d'usure, à moins d'ordre contraire, laissant au commandant supérieur le soin, quand il le jugerait opportun, de prendre les dispositions pour emporter de vive force le cours de

la Gryonne, après avoir fait avancer ses réserves, et porté sa ligne de feu, par ailes, et par bonds, jusqu'à la distance d'assaut.

* * *

Dans l'exercice 5, la compagnie a changé de front; elle ne marche plus, face au sud dans la direction de Bex, mais face au nord dans la direction d'Aigle; nous sommes donc dans la situation inverse de celle des quatre premiers exercices. La compagnie suit, comme réserve de bataillon, une avant-ligne dont nous ignorons la position et la tâche; elle est probablement elle-même derrière l'aile droite de son bataillon. Sa formation est la colonne par pelotons.

Il a fallu deviner tout cela; car au premier moment on est dérouteré par le changement de front brusque dont on n'est pas averti. L'auteur aurait évité cela par une désignation claire des partis.

Je suis plein de commisération pour le sort dévolu à ce pauvre commandant de compagnie, obligé de faire pivoter cette lourde machine qu'est la colonne par pelotons, pour faire front à une charge apparaissant brusquement à moins de 400 mètres. Honneur à lui s'il se tire de ce mauvais pas; mais je suis certain qu'une autre fois il ne s'y laissera plus prendre.

Pourquoi donc n'a-t-il pas échelonné ses sections? Elles auraient eu bien plus vite fait de tourner leurs fusils contre cette maudite cavalerie, même sans évoluer elles-mêmes.

Mais, surtout, pourquoi n'a-t-il pas mieux gardé son flanc?

* * *

On ne s'explique pas très bien comment doit se terminer l'exercice 6; les deux adversaires vont se trouver nez à nez, après avoir déployé leur effectif complet. Cette indécision provient de ce que la tâche assignée à la compagnie n'est pas définie d'une manière très précise. Elle doit « retarder la marche de l'ennemi », mais jusqu'à quand, ou pendant combien de temps, etc.?

Si au lieu de supposer la compagnie isolée dans cette défensive, elle avait été placée dans le cadre de son bataillon, on aurait pu lui donner une tâche bien précise: ou comme compagnie d'avant-ligne, ou bien, dans le cas où la défense eût dû être poussée à outrance, comme compagnie de réserve devant faire une contre-attaque pour repousser l'assaut de l'ennemi, etc.

* * *

A propos de l'exercice 7, je rappellerai à l'auteur que, sous le feu de l'artillerie, il ne suffit pas de prendre la formation en ligne ouverte de sections; cette formation ne sauvera pas l'infanterie de pertes importantes, surtout à la distance où, dans le cas particulier, elle se trouve de l'artillerie, distance qui ne dépasse guère 1500 mètres.

Même en seconde ligne, si elle ne peut pas trouver un refuge dans les plis du terrain, une compagnie, exposée au feu de l'infanterie, ne doit pas hésiter à prendre la formation en tirailleurs, surtout si elle est dominée par le feu de l'artillerie, ce qui est ici le cas.

* * *

Le but de l'exercice 8 est de nous montrer une compagnie poussant son attaque à fond, jusqu'à l'assaut final.

Cette compagnie est d'abord en réserve; nous pouvons supposer, aux évolutions qu'on lui fait faire, qu'elle est formée en ligne ou en colonne par pelotons; plutôt dans cette dernière formation.

Je répète encore ici ce que j'ai dit plus haut : c'est qu'une compagnie de réserve, débordant une aile, a tout avantage à prendre une formation échelonnée; elle évite des pertes; elle est prête, moyennant de faibles changements de front par section, à déployer dans un angle quelconque, du côté du flanc; elle peut recevoir une attaque de cavalerie sans changer de front ou de formation, etc.

* * *

Le 9^e et dernier exercice, enfin, doit nous montrer comment une compagnie en colonne de marche, avant-garde d'un régiment, repousse une attaque de cavalerie dirigée sur elle de trois côtés à la fois.

Le dirai-je? je crois bien que cette fois la compagnie ne repoussera rien du tout. Ce dernier exemple serait parfait pour montrer le danger que court une compagnie qui s'est mal gardée, et la nécessité pour elle, à défaut de cavalerie pour le service de sûreté, de se protéger soigneusement, en avant et sur les flancs.

* * *

Encore quelques mots sur l'ensemble de ce programme.

Il doit être exécuté en deux heures. C'est beaucoup trop peu.

Si l'on considère seulement le chemin que doit parcourir la compagnie, et le temps qu'il faudra pour mettre en place avant chaque exercice la troupe de fanions, on se convaincra que l'exécution de ce programme exigerait beaucoup plus de temps.

Un autre détail le démontre encore : A l'exercice 3, deux sections entrent en ligne de 10 en 10 minutes : total 20 minutes ; à l'exercice 4 une section prolonge après 10 minutes ; de même à l'exercice 6 ; enfin, à l'exercice 8, on fait exécuter une manœuvre après un feu de 15 minutes ; total 55 minutes.

Il est vrai que l'auteur nous dit qu'on pourra ne pas exécuter tous les exercices dans la même séance.

A mon avis, il vaut mieux, dans une séance, ne pas chercher à parcourir tout le champ de la tactique, se borner à un petit nombre d'exercices, bien choisis, s'adaptant bien au terrain dont on dispose, exécutés et critiqués à fond. Cela prend toujours plus de temps qu'on n'avait compté.

* * *

J'arrive, à peu près, au bout de la tâche que je m'étais assignée. J'ai fait de mon mieux mon métier de critique.

Il semblerait que je n'ai rien laissé debout du programme que je viens de disséquer, et que par conséquent il n'est pas exécutable. Erreur. J'ai montré ses lacunes et ses défauts ; j'ai indiqué, là où cela me paraissait nécessaire, les corrections à y apporter. Voilà tout.

Et je dois le dire bien catégoriquement en terminant, cet essai m'a intéressé ; j'en ai fait l'étude avec plaisir, et je serais heureux que des officiers de troupe s'essayassent plus souvent à élaborer des programmes d'exercice. L'art de les faire bien est difficile ; on n'y arrive pas du premier coup, et j'aurais atteint mon but si le camarade auquel je viens, peut-être, de faire passer un mauvais quart d'heure, voulait le prendre en bonne part, réitérer son essai, et si d'autres se décidaient à suivre son exemple.

Lausanne, 7 août 1905.

N.

Ce n'est pas sortir de la question des programmes d'exercice que de reparler ici d'un ouvrage signalé par notre chroniqueur

français. Il s'agit de *Trente problèmes tactiques*¹, par le lieutenant Adrien Balédent, du 104^e régiment d'infanterie. Depuis notre dernière livraison nous avons eu l'occasion d'examiner ce volume et notre opinion est qu'on ne saurait trop recommander, non pas la lecture, mais l'étude de cet ouvrage à tous les officiers du cadre subalterne, surtout aux chefs de section à qui il est spécialement destiné, et aussi aux sous-officiers, ceux-ci pouvant être appelés à remplacer, dans bien des occasions, des officiers subalternes.

Ce recueil de problèmes tactiques est, à ma connaissance, un des très rares ouvrages s'adressant spécialement au personnel subalterne; en effet, dans aucun de ces problèmes la troupe engagée n'est supérieure, en effectif, à un peloton.

Ces trente problèmes vont depuis le soutien de cavalerie aux avant-postes de combat, en passant par l'avant-garde, l'arrière-garde, la réquisition, les convois, les destructions, la conduite, l'attaque et la défense des convois, les reconnaissances, les patrouilles, etc. Les capitaines, les lieutenants qui l'étudieront arriveront à leur cours de répétition orientés et préparés.

*
* *
*

Voici un autre ouvrage dont l'étude est aussi à recommander aux chefs de section : *Le chef de section conducteur du feu*², par le lieutenant Petit, du 6^e régiment d'infanterie. Notre chroniqueur français en a parlé déjà, et le moment est propice de le rappeler.

Le but que s'est proposé l'auteur ressort nettement de ces deux épigraphes qu'il met en tête de son petit livre : « Aujourd'hui c'est lui (le chef de section) qui mène le combat; c'est de son intelligence, de ses capacités, de son instruction que dépend le succès de la marche de sa troupe à travers la profonde zone battue qu'il a à franchir avant d'atteindre l'ennemi » (général Kessler). — « On ne gagne des batailles qu'en tuant du monde à l'ennemi. Des dispositions tactiques prises dans l'ignorance des effets du feu, en fonction de terrain, ne sont que des recettes de hasard » (général XXX).

¹ *Trente problèmes tactiques à l'usage des candidats à l'Ecole de Saint-Maixent*, etc., par le lieutenant Adrien Balédent, du 104^e régiment d'infanterie. Paris, R. Chapelot et Cie, 1905.

² *Le chef de section conducteur du feu et conducteur de sa troupe sous le feu*, par le lieutenant Petit, du 6^e régiment d'infanterie, Saintes, imprimerie A. Gay, 1903.

